La Chevriéroise

2019

décembre

Bloc-notes

Mairie 04.50.04.37.45 mairie@chevrier.fr – **www.chevrier.fr**
177 chemin des Perrières 74520 Chevrier
Horaires d'ouverture : Mardi 17h-19h – Vendredi 9h-11h
Permanence du Maire : Jeudi 18h-19h30 – sur rendez-vous

Service Eau et Assainissement de la CCG 04.50.959.960
eau-assainissement@cc-genevois.fr

Ordures ménagères ramassage le mercredi
Horaires Déchetterie de Vulbens (fermeture hebdomadaire le jeudi matin)
Novembre à février (horaire d'hiver) : lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h /14h-17h30
samedi 9h-17h30
Mars à octobre (horaire d'été) : la déchetterie ferme à 18 h
Carte d'accès obligatoire - à demander en ligne sur www.cc-genevois.fr

Numéros d'urgence
- **SAMU 15**
- **POLICE 17**
- **POMPIERS 18**

Gendarmerie : brigades de Valleiry 04.50.04.33.55 – de Cruseilles 04.50.44.10.08

Info Petite enfance sur tous les modes de garde des jeunes enfants
04.50.95.91.40 mail petite-enfance@cc-genevois.fr

Assistante sociale 04.50.33.23.49 Pôle médico-social 3 rue du Jura à Saint Julien

Association PASSAGE : (Prévention Spécialisée Jeunes) 04.50.85.16.32
Permanence 6 route d'Annemasse à St Julien passage.stjulien@orange.fr

Mission locale (emploi des jeunes) 04.50.49.43.88
Horaires : lundi au vendredi 8h30-12h15 /13h-17h fermé le jeudi après-midi

Pôle Emploi candidat 3949 employeur 3995
Horaires : lundi au jeudi 8h30-16h15 – vendredi 8h30-12h30
(l'après-midi, uniquement sur RDV)

Le Galllien B
26 Avenue de Genève
Saint-Julien-en Genevois

Maison Transfrontière de la Justice et du Droit 04.50.74.86.86
Le Galien, 28 avenue de Genève à Saint-Julien – mail mtjd@cc-genevois.fr
Horaires : du lundi au jeudi 9h-12h30/13h30-17h – le vendredi 9h-12h30

PROXIGEM Transport public à la demande 0 800 04 74 00 ou resa@proxigem.fr
Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

Nous vous rappelons que la commune s'est dotée d'un défibrillateur (DAE) en 2016 ; il a été installé devant la salle communale afin d'être accessible à tous.

Le mot du maire

L'année s'achève; la preuve, voila l'édition 2019 du bulletin municipal !

Vous constaterez au fil des pages que l'implication du Conseil Municipal n'a pas faibli, tant dans la conduite des projets de la Commune, que dans le suivi des investissements intercommunaux ou celui des actions de la Communauté de Communes.

Chevrier grandit. Vu de loin, il reste un petit village niché au pied du Vuache. Vu d'ici, c'est une quarantaine de foyers supplémentaires qui se sont installés en 2019. Cette croissance est exceptionnelle car elle correspond surtout à la livraison des maisons de la nouvelle copropriété Les Villas du Verger, chemin Du Grand Pré. Les prochaines années seront certainement plus modestes en termes de constructions. L'accueil et la bonne intégration des nouveaux Chevriérois est un enjeu important et le Conseil Municipal est soucieux de faciliter le bien « vivre ensemble ». Dans ce but, la commission information s'efforce d'apporter et de mettre à jour toutes les précisions utiles concernant le fonctionnement des services sur le site internet de la commune. L'actualité locale est également mise en ligne régulièrement. Pour n'exclure personne, les informations importantes sont affichées ou distribuées dans les boîtes aux lettres.

Côté animations, nous pouvons compter sur le dynamisme des associations de la Commune et des Chevriérois. Ainsi, en 2019, outre les traditionnels repas de quartiers, nous avons été invités à participer au spectacle des enfants au Centre Ecla et à la fête de l'école, puis à une soirée magique organisée avec la MJC du Vuache pour célébrer ses 50 ans, suivie, quelques jours plus tard, par un très beau 14 juillet qui a mobilisé une nouvelle équipe de bénévoles. La fête des pommes et le théâtre « d' Escapade » sont venus, comme chaque année, égayer ce début d'automne. Enfin, l'année se terminera dans une ambiance festive avec le réveillon de la St Sylvestre organisé par le comité des fêtes dans la salle communale.

Il me semble que nous tenons là une force considérable de création et de maintien de lien et de convivialité.

Je remercie tous les bénévoles et les volontaires qui œuvrent sans compter et participent ainsi à la qualité de vie du village. J'encourage chacun de vous à les rejoindre et à participer à ces moments de rencontre et de joie.

Il me reste à vous souhaiter, en mon nom, au nom du Conseil Municipal et des agents de la Commune, une belle et heureuse année 2020.

Agnès CUZIN
Maire de Chevrier

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site web
www.chevrier.fr
pour être au courant des dernières actualités

Les infos de la mairie

► Nouveaux habitants

Toutes les personnes nouvellement domiciliées sur la commune sont invitées à venir se présenter au secrétariat de mairie.

► Déclaration des travailleurs frontaliers genevois

Tout habitant de la commune travaillant dans le canton de Genève doit se faire recenser auprès de la mairie en communiquant ses coordonnées, le nom et l'adresse de son employeur ainsi que le numéro et la date de son permis de travail. Ce recensement est confidentiel et n'a aucune incidence fiscale.

► Recensement militaire

Dès leur 16e anniversaire, les jeunes filles et les jeunes garçons doivent se faire recenser au cours du mois qui suit leur anniversaire. Il suffit pour cela de se présenter en mairie avec carte d'identité et livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Ce justificatif de recensement est notamment réclamé lors des examens scolaires et du permis de conduire.

► Demande de titre d'identité pour enfant mineur

Pour voyager en avion ou hors de France, une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire pour les enfants mineurs, même âgés de quelques jours.

► Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Pour sortir du territoire, un mineur résidant habituellement en France, quelle que soit sa nationalité, doit obligatoirement être en possession :

- ✔ d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité
- ✔ d'une autorisation parentale de sortie du territoire (Cerfa n° 15646*01 à télécharger sur www.service-public.fr) dûment remplie et signée par l'un des parents, accompagnée d'une copie de la pièce d'identité du parent signataire.

► Carte d'identité et passeport

Les demandes, renouvellements et retraits de carte d'identité et passeport se font désormais sur rendez-vous en mairie de Frangy, Saint-Julien, Seyssel ou Valleiry (mairies les plus proches équipées d'un Dispositif de Recueil). Pour gagner du temps, vous pouvez créer une pré-demande en ligne et téléchargez la liste des pièces justificatives à fournir sur http://ants.gouv.fr
La carte d'identité est valable 15 ans pour une personne majeure et 10 ans pour un mineur. Si votre carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date de délivrance indiquée.
Attention toutefois, si vous devez partir à l'étranger, vérifiez que le pays autorise la carte d'identité avec une date de validité dépassée comme document de voyage. D'autre part, les délais pour obtenir un rendez-vous dans les mairies ci-dessus énoncées peuvent être assez longs. Il est recommandé d'anticiper au maximum les demandes.

► Identification des boîtes aux lettres

Nous vous rappelons qu'il est important de bien identifier votre boîte aux lettres pour permettre la bonne distribution du courrier et des colis

► Inscription sur les listes électorales

Pour les élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au **vendredi 7 février 2020.**
Pour vous inscrire, vous pouvez vous rendre à la mairie aux heures d'ouverture avec une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr rubrique Citoyenneté – Elections – Inscriptions sur les listes électorales.

Le Conseil Municipal

Synthèse des conseils municipaux
Période de Novembre 2018 à Octobre 2019

Achat de matériel et maintenance

Pour répondre aux besoins du secrétariat de mairie, la commune a acheté un ordinateur portable pour un montant de 1 625 € HT et un nouveau photocopieur plus performant pour la somme de 3 874 € HT. L'ancien photocopieur sera utilisé par l'école.

Depuis la rentrée de septembre 2018, la mairie utilise le logiciel e-enfance de chez Berger-Levrault pour la gestion des inscriptions à la cantine et la facturation. Des difficultés ont été rencontrées lors de la 1ère facturation et l'assistance technique du fournisseur n'a pas été très réactive. La commune a fait part de son mécontentement et a demandé à Berger-Levrault le remboursement de 6 mois de maintenance soit 240 €; elle l'a obtenu début 2019 sous la forme d'un avoir.

Administration

Suite à la signature d'un avenant à la convention entre la commune et le Préfet de la Haute-Savoie pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, les dossiers de commande publique peuvent également être transmis via une application numérique à partir du 1er janvier 2019.

Depuis 2014, la CCG a créé un service commun d'instruction des actes d'urbanisme pour les communes souhaitant bénéficier de ce service, ce qu'a fait la commune de Chevrier. Après plusieurs années de pratique et afin d'apporter une facturation au plus juste, les modalités de calcul des frais ont été revues : pour 50 %(part fixe proportionnelle au nombre d'habitants) et autre moitié (part variable) désormais en fonction du nombre et de la typologie des actes instruits.

Ecole

Considérant que les écoles de Chevrier et Vulbens sont actuellement en mesure d'œuvrer de façon satisfaisante indépendamment l'une de l'autre en raison de l'agrandissement des 2 communes, il a été décidé d'un commun accord et avec l'aval de Mme l'Inspectrice d'Académie, que le Regroupement Pédagogique Intercommunal en vigueur de puis 1984 et suspendu depuis plusieurs années, n'avait plus lieu d'être. Il a donc été supprimé à partir de septembre 2019.

Le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les tarifs périscolaires pour l'année 2019/2020. Il rappelle que ces tarifs dépendent du quotient familial, avec fourniture de l'attestation CAF.

Finances

L'indemnité de conseil pour l'année 2018 présentée par Madame La Trésorière a été portée à la connaissance du conseil municipal : elle a été acceptée à hauteur de 80 % soit 362,89 € brut et versée en 2019.

Madame le Maire informe le conseil que suite à la fusion des Trésoreries de St Julien en Genevois et Cruseilles, regroupées sur le site de St Julien, 4 emplois ont été crées mais aucun au sein de l'encadrement. De ce fait, le temps accordé pour apporter aide et conseils sur les dossiers des communes s'en trouvera certainement réduit.

La dotation pour les fonds genevois de l'année 2018 allouée à la commune de Chevrier et perçue en 2019 s'élève à 193 219 € pour un nombre de 166 frontaliers recensés.

Compte administratif et affectation des résultats

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	415 553,05 €
Recettes	1 031 483,77 €
Excédent	**615 930,72 €**
INVESTISSEMENT	
Dépenses	357 542,75 €
Recettes	883 125,19 €
Excédent	**525 582,44 €**

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit :

- Excédent de fonctionnement reporté 615 930,72 €
- Solde d'exécution positif reporté 525 582,44 €

Budget primitif 2019

Suite à la présentation par Mme le Maire des dépenses et recettes prévues au budget primitif 2019, le conseil municipal l'a approuvé à l'unanimité.

Section FONCTIONNEMENT 1 191 653 €
Section INVESTISSEMENT 1 679 675 € *(Vous retrouverez le détail du budget 2019 page 11)*

Fiscalité communale

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les taux de fiscalité 2018 et de ne procéder, pour la 3e année consécutive, à aucune augmentation, soit pour 2019 :

- Taxe d'habitation : 17,17 %
- Taxe foncières sur propriétés bâties : 9,78 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,71 %

La taxe d'aménagement pour 2019 a également été votée, elle reste fixée à 4 % sur l'ensemble du territoire communal.

Foncier

1/ Le conseil municipal a été informé que la parcelle section A n° 1583 appartenant à Mme Geneviève PUGIN, décédée en 2018, était en vente. Ce terrain, situé à proximité de l'ancien lavoir, revêt un intérêt pour la commune car il permettrait l'aménagement d'une placette arborée mettant en valeur ce site. Le conseil municipal décide d'acquérir cet espace d'une superficie d'environ 241 m2 au prix de 15 000 €.

2/ Mme le Maire, agissant au nom de la commune, a proposé à Mmes JACQUEMOUD et VIROLLET de leur acheter 40 m2 sur leur parcelle section A n° 2464 située Chemin des Ner pour créer un emplacement de tri sélectif et ceci pour la somme de 1 000 €. Elles ont accepté cette proposition et les démarches nécessaires sont en cours.

3/ La commune a accepté de vendre 11 m2 issus d'une parcelle communale à Mrs CAMBIER et POUPARD, pour la somme de 500 €, pour la réalisation d'une place de stationnement en bordure du chemin du Jardibal.

Gestion du personnel municipal

La commune a souscrit au contrat d'assurance groupe des risques statutaires négocié par le Centre de Gestion de Haute-Savoie pour couvrir les frais laissés à charge de la commune en cas de décès, invalidité, incapacité temporaire, accident ou maladie de ses agents titulaires ou stagiaires. Date d'effet du contrat : au 01/01/2019 pour un coût annuel de 4 553 €.

La commune a signé également une convention avec le Centre de Gestion afin de pouvoir bénéficier de la prestation « médecine de prévention » pour ses agents. Cette prestation s'élève à 0,39 % de la masse salariale de la commune.

Pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et aux congés annuels de l'unique agent technique, le conseil municipal a décidé la création d'un emploi non permanent, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 10h, à compter du 1er août 2019. Un agent contractuel a été recruté en la personne de Mr Jean-Hugues FONTAINE (notre ancien employé communal) par voie de contrat à durée déterminée de 3 mois qui s'est terminé le 3 octobre.

Au 1er octobre 2019, le poste d'agent administratif 2e classe à temps non complet occupé par Mme Béatrice EXCOFFIER a été actualisé et passe à 21,95 h/semaine au lieu de 18 h.

Plan local d'urbanisme

Une procédure de modification simplifiée du PLU a été mise en œuvre en novembre 2018 en raison d'une erreur de délimitation dans le règlement graphique, secteur Ouest du village, imputable au cabinet URBEO. La consultation des personnes publiques associées ayant été effectuée, la mise à disposition du dossier au public s'est déroulée du 22 octobre au 26 novembre 2019 en mairie de Chevrier aux heures d'ouverture. Les observations sur le projet de modification simplifiée du PLU recueillies sur le registre déposé en mairie ou reçues par écrit par Madame le Maire feront l'objet d'un bilan présenté au conseil municipal qui en délibérera.

Sécurité

Police municipale pluricommunale du Vuache
Mme le Maire rappelle que les communes de Chenex, Chevrier, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens ont crée par voie de convention en date du 1er août 2016 un service mutualisé de police.
Le conseil municipal décide de renouveler à compter du 1er août 2019 la convention du service de police et précise que les crédits nécessaires au fonctionnement de ce service sont bien inscrits au budget primitif 2019.

La gendarmerie a fourni à la commune en juillet diverses informations destinées à être diffusées à la population : il s'agit de conseils très utiles en matière de sécurité et de protection au quotidien (cambriolages, internet et numérique, séniors, etc…) dont vous retrouverez quelques extraits en page 13. Ces informations ont été mises en ligne sur le site internet de la commune :

www.chevrier.fr. rubrique Vie pratique – Infos sécurité

Travaux

Aménagement du centre village (RD 908A)

En 2018, le cabinet AKENES avait été chargé par la commune d'établir un projet consistant à enfouir les réseaux et aménager la voirie (avec une partie mobilité douce - Via Rhôna) sur la totalité de l'axe principal traversant Chevrier, avec possibilité de réaliser les travaux en plusieurs tranches. En novembre, l'estimation du coût total des travaux a été présentée aux élus qui ont souhaité attendre le résultat de l'appel d'offres prévu début 2019 pour se prononcer sur l'étalement ou non des travaux.

L'appel d'offres portant sur 3 lots a été lancé le 29 mars 2019 avec date de clôture au 29 avril.
- Lot n°01 : Terrassement, fouilles en tranchée, canalisations réseaux humides et réseaux secs
- Lot n° 02 : Revêtement de surface, pose de bordures et aménagement paysager
- Lot n° 03 : Génie électrique

5 offres ont été reçues. Après analyse des offres économiquement et techniquement les mieux disantes, les marchés de travaux ont été attribués en juin, comme suit :

Montant H.T. (tranche ferme + tranche optionnelle)

LOT	Part CHEVRIER	Part CCG	Part SYANE	TOTAL
01 Groupement BORTLUZZI-Sarl Vuache - Gruaz	456 901,10	68 582,80	277 876,00	803 359,90
02 EIFFAGE	1 020 987,35	27 325,92	41 573,50	1 089 886,77
03 BOUYGUES	0,00	0,00	242 853,70	242 853,70
TOTAL	**1 477 888,45**	**95 908,72**	**562 303,20**	**2 136 100,37**

Au vu des aides financières auxquelles la commune peut prétendre et les conditions d'emprunt actuellement très favorables, le conseil municipal a décidé d'engager la totalité des travaux. La part restant à charge de la commune sera financée par des subventions notamment du Département, un emprunt de 800 000 € et le solde par autofinancement.
Une réunion d'information destinée à la population de Chevrier a eu lieu le 14 octobre pour expliquer le projet et les diverses phases des travaux qui ont débuté mi-octobre pour une durée d'environ 1 an. Le plan complet est consultable en mairie aux heures d'ouverture au public.

Pendant la période des travaux, la population sera tenue informée des autorisations de circulation et éventuels itinéraires de déviation par le biais du site internet de la commune. Des affiches seront également apposées sur les différents panneaux d'affichage communaux

Aménagement d'un terrain de boules chemin des Perrières
Durant l'été, la commune a entrepris quelques travaux pour réaliser un terrain de boules sur la parcelle au-dessus de l'école décapage de la terre, nivellement, apport de petit gravier et pose de bordures en rondin.

Projet d'aménagement d'une placette vers le vieux lavoir
Après l'acquisition de la parcelle de Mme PUGIN, la commune aura la possibilité de mettre en valeur le vieux lavoir qui fait partie de son patrimoine bâti en réalisant quelques travaux aux abords. Le projet n'est pas définitif mais les premières estimations portent les travaux aux environs de 33.000€ HT. Une subvention au titre du dispositif « Ambition Région » a été demandée pour un montant de 8 709 € ; le solde sera financé par les fonds propres de la commune

Divers

Selon l'INSEE, la population légale de la commune au 1er janvier 2019 s'élevait à 522 habitants.

◆ Le conseil municipal a été informé qu'Orange va procéder à des travaux de rénovation de ses équipements (remplacement des armoires techniques existantes) afin d'améliorer le réseau mobile.

◆ Lors de la séance du conseil municipal de novembre 2018, lecture a été faite de la demande du Syndicat Intercommunal du Vuache pour la construction d'un abri pour les ornithologues sur la parcelle section A n° 1954 classée en zone Ne. Pour rappel, en 2014, le syndicat, en partenariat avec la LPO, avait réalisé une plateforme d'observation de la migration. Le projet prévoyait un abri qui avait été refusé par la conseil municipal car la parcelle était classée en zone A. Après discussion, le conseil municipal donne un avis défavorale à cette nouvelle demande car il estime que le site étant éloigné du village, il est propice au squat et au vandalisme.

◆ Fin 2018, le CCAS de Viry avait sollicité une aide financière auprès des communes du territoire de la CCG pour équilibrer son budget de fonctionnement 2019. En effet, la baisse des dotations de l'Etat et surtout la pénurie de personnel, l'obligeant à avoir recours à l'intérim pour maintenir un accompagnement des résidents le plus satisfaisant possible, a eu des répercussions sur les finances de l'EHPAD. La subvention demandée est de 2 €/ habitant. Consciente des problématiques liées au vieillissement de la population et l'importance d'apporter aux résidents de ces établissements des soins de qualité, la commune de Chevrier a signé une convention avec le CCAS de Viry pour verser cette subvention.

◆ Le conseil municipal, lors de la séance de mai 2019, a pris acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la Communauté de Communes du Genevois pour la période 2011-2017. De même, il a approuvé la proposition concernant l'accord local pour la nouvelle composition du Conseil Communautaire porté à 49 sièges.

◆ Durant l'été et à l'automne, la commune a fait placer des blocs de béton aux entrées des chemins et prairie susceptibles d'être occupés illégalement par d'importants convois de gens du voyage annoncés dans notre secteur.

◆ Suite à des constatations faites du non respect des horaires de dépose sur le site du tri sélectif vers la Chapelle, de nouvelles affiches rappelant ces horaires on été apposées sur les containers et les panneaux d'affichage. Un rappel de l'arrêté municipal de 2017 concernant les nuisances sonores a été diffusé à la population du village.

◆ Début septembre 2019, Madame le Maire a informé le conseil municipal de la décision de Mr Bruno CHATELAIN représentant l'EARL le Colombier, d'arrêter le déneigement de la commune. Des devis ont été demandés pour cette prestation

◆ Pour la 2ème année, la commune de Chevrier s'est associée à l'opération « Octobre rose » qui a pour but de sensibiliser les femmes sur l'importance primordiale du dépistage précoce du cancer du sein. Début octobre des fleurs roses ont été mises en place dans les jardinières devant la mairie et l'école.

Commission fleurissement

Merci à Gilbert P. et Geneviève G. qui, durant l'été, apportent leurs petits soins aux fleurs Place du Chêne et au Vieux Lavoir.

Décisions d'urbanisme

Permis de construire :
Mr Guillaume AME : construction d'une véranda
SARL CHANTEL : construction d'un immeuble de 4 logements
Mme Laura COURTALIN : réhabilitation d'un bâtiment
Mr Alexandre HERAULT : construction d'une maison individuelle
Mr Joël SOMMER : construction d'un abri de jardin
Mr Andrian RAKOTONIMARO : construction d'une maison individuelle
Mr Mikayil KARAKOC : construction d'une maison individuelle

Déclarations préalables :
Mr Bernard DEPIGNY : agrandissement de la toiture au-dessus de la terrasse et pose d'une verrière et d'un velux
Mme Irène MARMILLOUD : revêtement de l'accès à la maison et terrasse
Mr Denis MARMILLOUD : création d'un soupirail
Mr Stéphane CUZIN : construction d'une piscine
Mr Jean-Christophe BERGERET : agrandissement d'une fenêtre et transformation d'une fenêtre en porte
Mr Alexandre VIDINHAS : couverture d'une terrasse
Mr Bernard DEPIGNY : installation d'une clôture
Mr Pierre-Alain PRINZ : réfection d'une clôture existante
Mr Jean-François CARREL : isolation extérieure + crépi + bardage
Indivision CHATELAIN : divisions foncières
ORANGE UPR SE : installation d'un relais de téléphonie mobile
Mr Nicolas LEFEBVRE : création d'une terrasse
Mr Nicolas LEFEBVRE : installation d'une clôture
Consorts MAISSE : divisions foncières
SCI LES CHALETS : divisions foncières

Rappel des différents tarifs votés par le conseil municipal

Photocopies	Pour un particulier	0,30 €	
	Pour une association	0,10 €	
Salle communale	Pour habitants de Chevrier	Location 250 €	Caution 1 000 €
(avec forfait ménage)	Pour habitants de Dingy et Vulbens	Location 280 €	Caution 1 000 €
Foyer des Fayards	Particulier domicilié à Chevrier	Location en semaine	50 €
		Location WE	70 €
		Caution	300 €
Chapiteau	Location	100 €	
	Caution	300 €	
1 table + 2 bancs	Location	5 €	
	Caution	20 €	

Budget primitif 2019

Fonctionnement

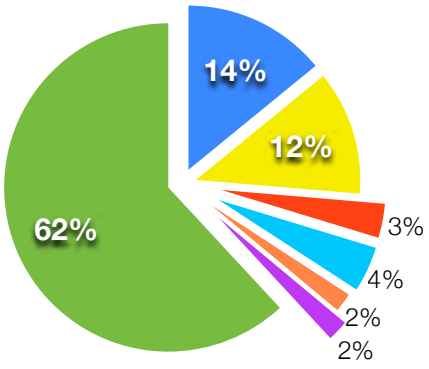

Les Dépenses	MONTANT
Charges à caractère général	167 900 €
Charges de personnel et assimilés	146 000 €
Atténuation de produits	40 000 €
Autres charges de gestion courante *dont charges exceptionnelles 500€*	53 300 €
Charges financières	22 361 €
Transfert entre sections	24 476 €
Virement à la section investissement	737 616 €
TOTAL	1 191 653 €

Les Recettes	MONTANT
Impôts et taxes	302 622 €
Dotations, subventions et participations	224 000 €
Autres produits de gestion courante	10 000 €
Produits de services et ventes diverses	39 100 €
Résultat de fonctionnement reporté	615 931 €
TOTAL	1 191 653 €

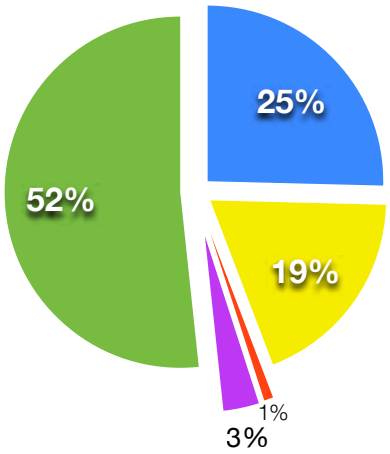

Investissement

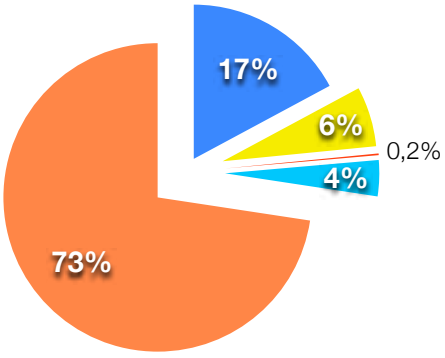

Les Dépenses	MONTANT
Emprunts, dettes assimilées et autre immobilisations financières	288 114 €
Subvention équipement	105 600 €
Immobilisation incorporelles	3 000 €
Immobilisation corporelles	63 500 €
Immobilisation en cours	1 219 461 €
TOTAL	1 679 675 €

Les Recettes	MONTANT
Dotations, fonds divers et réserves	73 001 €
Subventions d'investissement	319 000 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 476 €
Virement de la section fonctionnement	737 616 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	525 582 €
TOTAL	1 679 675 €

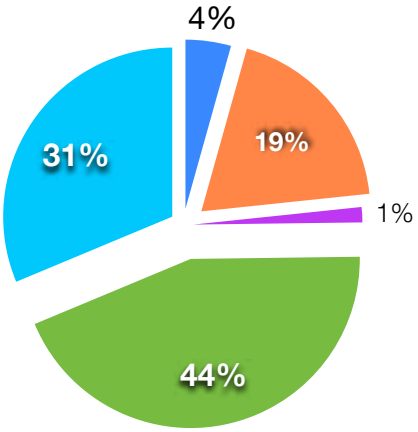

Etat civil

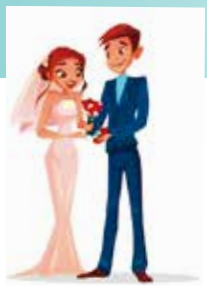

Naissances :
Daris HYSAJ, né le 03 novembre 2018
Jalis AMIRA, né le 18 novembre 2018
Léo LAMBERT, né le 04 décembre 2018
Ezio BOUCHENOUA, né le 06 mars 2019
Maylön WYSS VEYRET, né le 1er juillet 2019
Eleana, Laurence TARAVEL, née le 14 juillet 2019
Ezio CAPPELLA, né le 19 juillet 2019
Elouann LORIUS, né le 29 juillet 2019
Ambre, Mylinh, Simone GIRONDE,
née le 08 octobre 2019
Ella, Bella LERMAS FRÊTE,
née le 14 octobre 2019

Mariage :
Madame Aurélie, Danièle GRANDCHAMP
et Monsieur Fabien PERRIER,
le 20 septembre 2019

Décès :
Monsieur Jean-Pierre, Charles DAUTEUILLE,
le 27 avril 2019

Monsieur Jean-Yves, André LEROY,
le 29 juillet 2019

haute savoie le Département hautesavoie.fr

Point sur le futur collège du Vuache

C'est finalement la zone artisanale des Chavannoux sur la commune de Vulbens que le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a retenu pour l'implantation du futur collège du Vuache. La réalisation de cet établissement prévu pour 600 élèves (extensible jusqu'à 700) et d'une halle sportive pour les activités des collégiens sera complétée par un préau, un espace récréatif et une aire d'évolution sportive extérieure. Un parking pouvant accueillir 12 bus et des places de stationnement pour les voitures sont prévus. Tout cela sur une superficie d'environ 10 000 m2.
Son emplacement devrait permettre un accès aisé par tous les modes de déplacements, en particulier les modes doux.
Le coût du projet est estimé à 29 M€ TTC, financé à 100% par le Département avec un objectif d'ouverture en 2023.

Point sur le projet de MARPA

Le projet de MARPA sur le secteur du Vuache, plus précisément à Vulbens, qui a reçu l'agrément du Conseil Départemental en janvier 2019, est actuellement au point mort ; en effet, les propriétaires du terrain qui avaient donné leur accord de principe ne sont plus vendeurs. Afin de ne pas perdre l'agrément et tout le travail engagé, les communes du Vuache et la CCG vont étudier d'autres possibilités pour que cette résidence séniors voit le jour.

Gendarmerie nationale

Une force humaine

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.

- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien…), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.

- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé («https»).

- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.

- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.

- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.

- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.

Pour en savoir plus, consultez le guide «Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !» sur le site www.interieur.gouv.fr

POLICE NATIONALE

Extraits des plaquettes d'informations fournies par la Gendarmerie

Internet sans Crainte

Le meilleur moyen d'aider ses enfants dans leurs nombreux usages de l'Internet, c'est d'abord de s'y intéresser ! Info, conseils, fiches, textes de lois… le site **www.internetsanscrainte.fr** propose aux parents les clés indispensables pour comprendre les enjeux de l'évolution des technologies multimédia ainsi que les risques liés à l'utilisation d'Internet par les jeunes.

Et puisque rien ne vaut le partage, nous vous invitons également sur ce site à jouer avec vos enfants au test des cyber-familles pour découvrir les pratiques des uns et des autres sur le net, et à regarder ensemble les dessins animés Vinz et Lou sur Internet présents dans le "Coin des Juniors". De bons moments en perspective et une occasion d'ouvrir le débat en famille.

Vous souhaitez discuter en direct de vos interrogations sur la sécurité et la meilleure façon de protéger vos enfants sur Internet ? **Net Ecoute Famille**, la ligne d'assistance téléphonique du programme Internet Sans Crainte, opérée par l'association e-Enfance, répond aux questions des jeunes et de leurs parents au **0820 200 000** (0.09 euros TTC/mn).

www.internetsanscrainte.fr

Syndicat « Pays du Vuache » (SPV)

La Maison de Santé du Vuache

Implantée sur la commune de Valleiry, sa réalisation et son fonctionnement relèvent de la compétence du Syndicat Pays du Vuache, qui regroupe 9 communes dont Chevrier.

Suite à l'appel d'offres lancé fin 2018 pour les travaux relatifs à cette construction, le comité syndical a examiné début 2019 les offres reçues et attribué 15 des 17 lots pour un montant de 2 984 288 € HT. En ce qui concerne le financement, la moitié des demandes de subvention a déjà été acceptée :

- Etat : DETR pour 200 000 € et FNADT pour 100 000 €
- Conseil Départemental : FDDT 2018 pour 300 000 €

D'autres dossiers de subventions sont en cours et le reste sera financé par un emprunt. Les travaux ont démarré en juillet 2019 et la cérémonie pour la pose de la première pierre a eu lieu fin août. Plusieurs rencontres avec les professionnels de santé souhaitant intégrer la future Maison de Santé du Vuache ont eu lieu. Une convention doit être établie entre eux et le Syndicat pour réglementer les modalités d'occupation des locaux. Mais, actuellement, les rapports parfois difficiles avec les professionnels de santé compliquent la mise en place du mode de gestion de cet **équipement public** très important pour notre territoire du Vuache.

Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV)

En 2019, les activités du SIV ont été nombreuses sur tout le territoire couvert par le syndicat : animations autour des Espaces Naturels Sensibles (ENS) dont la nuit des papillons à Musièges, plusieurs chantiers de balisage sur des itinéraires de promenades et randonnées, inaugurations de vergers communaux, etc...

Le 4 juin dernier, la 3ème édition de la Rando Vuache était organisée sur la boucle « de Nant en Rhône », sur les communes de Clarafond-Arcine et Eloise, pour les enfants des écoles de Chevrier, Vulbens, Dingy, Chenex et St Julien, soit 320 élèves au total. Au cours de cette promenade, des intervenants étaient présents pour expliquer aux enfants les panneaux d'interprétation posés par le SIV qui jalonnent ce parcours. Cette ballade de sensibilisation s'est terminée sur le site du Pont de Grésin.

Le 30 août 2019, à la Maison du Salève à Présilly, 19 personnalités représentant le Département, les Syndicats du Salève et du Vuache, les communautés de communes, les communes et le Canton de Genève, ont signé des Contrats de Territoires Espaces Naturels Sensibles (CTENS). Ces contrats « Salève-Genevois » et « Vuache-Champagne-Genevois » ont certes une portée locale (le territoire du Grand Genève) mais ils sont significatifs de l'engagement des élus français et suisses pour la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement.

Le 21 septembre, le SIV s'est associé au « World Clean Up Day » pour la 2e édition de cet évènement mondial consacré au nettoyage de la planète. Les secteurs choisis étaient : l'extrémité Nord-ouest du massif du Vuache sur la commune de Chevrier et les bords du Rhône sur la commune de Vulbens.

Crédit photos site internet SIV- D. Ernst

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019 qui se tenait à Valleiry, Mme DROUBAY, Vice-Présidente, a informé les personnes présentes que Mme Annie DUCHENE avait souhaité mettre un terme à son poste de Présidente et Administratrice. Au nom de l'association et des bénéficiaires, elle la remercie pour ces 10 années pendant lesquelles elle a rempli son rôle de Présidente sans compter ses heures.

Dans le rapport moral, les principaux objectifs de l'ADMR sont rappelés :

- Créer et développer des services à domicile pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie.
- Favoriser la création de lien social.
- Participer à l'animation de la vie sociale
- Contribuer à la création d'emplois qualifiés et durables

Les principales difficultés rencontrées sont le **manque de personnel très important** et le **recrutement de bénévoles** pour intégrer l'association.

Sur les 10 communes que couvre l'ADMR, plus de 20 000 heures d'intervention sont effectuées annuellement, chiffre en augmentation qui va certainement encore s'accroître en raison du vieillissement de la population. Les services d'aide aux personnes âgées ou handicapées représentent une grosse part de l'activité et sont bien sûr prioritaires sur l'aide aux familles et le grand public qui n'a pas de prise en charge. Malgré la pénurie de personnel, l'association fait également un gros effort pour proposer des formations aux intervenants à domicile. Sur le plan financier, la subvention de 2 €/habitant demandée aux communes adhérentes et les locaux de Vulbens mis à disposition gratuitement par le Syndicat Pays du Vuache (seules les charges sont à payer) ont contribué à un résultat d'exploitation positif pour 2018.

A la suite de cette AG, le conseil d'administration s'est réuni et **Mme Anne-Marie BUSSAT a été élue nouvelle Présidente de l'ADMR VIRY-VUACHE.**

Au fait, cest quoi être bénévole ? Ses principales missions sont :

- Etre à l'écoute des besoins des bénéficiaires
- Rencontrer les personnes aidées et rechercher la solution la plus adaptée
- Accomplir les formalités administratives pour une prise en charge de l'intervention
- Gestion de l'équipe d'aide à domicile

Pourquoi choisir le métier d'aide à domicile en intégrant l'ADMR Viry-Vuache ?

- Trouver rapidement un emploi permettant d'adapter son temps de travail à sa vie de famille
- Indemnisation des frais kilométriques
- Possibilité d'accès à des formations et d'évolution de carrière vers un Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
- Et surtout pour le contact humain avec les bénéficiaires (enrichissement personnel)

Le rendez-vous des Aînés

Nous rappelons à toutes les personnes âgées de Chevrier qu'une rencontre avec les Aînés de Vulbens a lieu tous les derniers jeudi après-midi de chaque mois à 14h30 au 290 rue François Buloz à Vulbens.
C'est un moment convivial où il fait bon se retrouver pour jouer aux cartes ou autres jeux de société et bien sûr bavarder ! Programme agrémenté d'un petit goûter, il va s'en dire !
Si vous désirez rejoindre le groupe, même de façon ponctuelle, et que vous ne pouvez pas vous déplacer par vos propres moyens, contactez Mme Clerc Evelyne 04.50.04.34.15.

Communauté de Communes du Genevois

La composition du Conseil Communautaire a été modifiée en août 2019: selon le nouvel accord local conclu et après avis des conseils municipaux, il est passé à 49 sièges.

Communes	Nb délégués	Communes	Nb délégués
Archamps	3	Neydens	2
Beaumont	3	Presilly	1
Bossey	1	St-Julien-en-Genevois	15
Chenex	1	Savigny	1
Chevrier	1	Valleiry	5
Collonges s/Salève	4	Vers	1
Dingy en Vuache	1	Viry	5
Feigères	2	Vulbens	2
Jonzier Epagny	1	**TOTAL**	**49**

La Chambre Régionale des Comptes Auvergne – Rhône-Alpes a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la CCG sur la période 2011-2017 et a remis son rapport le 29 avril 2019. Ses conclusions portent essentiellement sur des recommandations en matière financière, de lien et partenariat avec les communes membres. Ce rapport a été porté à la connaissance des conseils municipaux de toutes les communes de la CCG.

Commissions communautaires

Aménagement du territoire

Evaluation à mi-parcours du SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en vigueur sur le territoire de la Communauté de Commune du Genevois a été approuvé le 13 décembre 2013, pour une période de 10 ans entre 2014 et 2024. Le Code de l'Urbanisme prévoit une analyse du SCOT à mi-parcours pour vérifier les résultats de son application, notamment en matière d'environnement, de transports, de maîtrise de la consommation de l'espace, d'implantation économique.

Courant 2019 la CCG a donc entrepris cette évaluation, tant quantitative que qualitative, avec l'analyse de questionnaires aux élus, la tenue de nombreuses réunions de travail, des visites sur sites. Une réunion publique de restitution a eu lieu 8 octobre 2019.

Cette analyse a permis de constater que globalement le SCOT était un bon outil, permettant un développement du territoire organisé.

Elle fait toutefois apparaître quelques résultats contrastés. Par exemple, bien que le SCOT ait permis de diviser par 2 les objectifs de consommation foncière des PLU, les tendances de croissance démographique observées en 2014 se poursuivent, voire s'amplifient (le rythme des constructions devrait cependant se temporiser à court terme). Par ailleurs malgré une dynamique économique positive (+6% d'emplois), la polarisation de la métropole Genevoise se poursuit : 3 actifs sur 5 travaillent en Suisse. Sur la question de la mobilité, l'ensemble des études et travaux de transports collectifs sont lancés mais leurs réalisations ne sont globalement pas attendues avant 2023-2024. Enfin, malgré plusieurs plans et démarches mis en place, force est de constater l'absence d'outils règlementaires et opérationnels permettant de maîtriser les consommations énergétiques et de s'adapter aux changements climatiques.

Environnement-Déchets-Energie

Depuis fin 2018, une trentaine de point-tri ont été équipés de conteneurs spéciaux pour les cartons bruns, dont celui de Chevrier. Le problème des dépôts sauvages de déchets dans beaucoup de communes de la CCG a été soulevé ; il s'agit surtout de cartons, déchets verts, mobilier, ordures et pneus, qui sont retrouvés principalement autour des points de collecte et sur les chemins ruraux. Non seulement ces dépôts ont un impact sur l'environnement mais ils engendrent un coût pour les collectivités qui doivent s'employer pour les enlever. Il est rappelé que des sanctions peuvent être prises à l'encontre des contrevenants. Toutefois, on constate que les efforts fournis par les particuliers pour trier leurs déchets commencent à porter leurs fruits ; conséquence, la taxe d'ordures ménagères a baissé de 8,7% à 8,3% en 2019. Et pour continuer dans cette voie, la CCG a lancé une campagne de mise à disposition de kits de compostage pour les particuliers et finance l'opération à hauteur de 70%. Vous pouvez commander votre kit sur **www.cc-genevois.fr**

Social, Santé, Séniors et Petite Enfance

Un **diagnostic vieillesse** a été engagé sur le territoire, travail auquel sont invités à participer des acteurs de la gérontologie locale et les élus locaux en charge du social.
L'EHPAD de Viry fait l'objet d'une réflexion visant à pérenniser sa gestion actuellement assurée par le CCAS de la commune. Si la question se posera peut-être à terme de la prise en charge ou non de cet établissement au niveau intercommunal, pour l'heure, la CCG et les communes qui subventionnent l'EHPAD ont demandé aux représentants du CCAS de leur présenter plus régulièrement un état des comptes de l'établissement afin de suivre au plus près sa situation.Suite à une demande de la part des élus, l'information sur les **ateliers de prévention** pour les séniors sera diffusée sur l'ensemble du territoire de la CCG afin de donner la possibilité aux retraités des petites communes d'y avoir accès eux aussi.
L'association Passage poursuit son travail de prévention auprès des jeunes du territoire; les éducateurs constatent l'émergence de problèmes liés à de nouvelles addictions (smartphone, réseaux sociaux, etc…).

Point sur le schéma de développement Petite Enfance
Actuellement, il y a 8 crèches publiques, soit 236 places, sur le territoire de la CCG et 11 micro-crèches privées de 10 places chacune. A fin 2019, le nombre de places en accueil individuel, c'est-à-dire, chez les assistants maternels, s'éleve à 600.
Sur le plan local, on constate quelques particularités dues à notre territoire :
➢ Le nombre d'enfants de – de 3 ans est en constante augmentation (+ 18% entre 2012 et 2016) alors qu'il régresse de 4% sur le plan national pour la même période.
➢ Un baisse du nombre d'assistants maternels et par conséquent des places en accueil individuel, a été observé depuis fin 2015. Quelques nouvelles demandes d'agrément sont toutefois en cours d'ici à fin 2019, mais pas suffisamment.
➢ Un recours croissant aux micro-crèches privées : elles ont été remplies dès leur ouverture. Trois nouvelles crèches privées vont ouvrir d'ici à fin 2020, 1 à Valleiry et 2 sur la commune de Viry, soit 30 places supplémentaires.
En ce qui concerne les perspectives, si on reste sur un taux d'accroissement de la population identique d'ici à 2026, il faudrait créer à minima 200 nouvelles de places en crèche (publiques et privées) pour atteindre le même niveau d'accueil que la moyenne nationale.
A noter que 311 dossiers de demande d'admission en crèches publiques ont été déposés pour la rentrée de septembre 2019 ; 117 ont été acceptés pour 104 places à temps plein disponibles.
Le **Relais Assistants Maternels** (RAM) crée par la CCG a fêté ses 20 ans d'existence en octobre 2019!

Transports et Mobilité

Avec un des budgets les plus importants de la CCG, l'action Eco-Mobilité s'avère être un des axes d'actions majeurs de la Communauté de Communes. Gestion des bus, futur tramway, transport scolaire, co-voiturage, modes de déplacements doux… sont parmi les actions gérées au quotidien par cette commission. Les événements les plus marquants des derniers mois sont rappelés ci-après.

Transports Publics
Suite aux tensions avec les autorités genevoises concernant le dossier de la « fermeture des petites douanes », deux nouvelles lignes de bus, la ligne n°62 « Collonges-Bachet » et n°63 « Viry-Bernex », ont été lancées en test fin août 2018. Ces dernières semblent avoir trouvé leur public et contribuent à limiter l'impact du trafic transfrontalier sur les villages genevois.

Le 15 décembre 2019, après des années de travaux, le Léman Express ouvre enfin ses portes aux usagers. Le Grand Genève se dote ainsi d'un grand réseau ferré de type RER, trait d'union entre près d'un million d'habitants de l'agglomération franco-valdo-genevoise.
Ce nouveau réseau se veut révolutionnaire et espère bien changer les habitudes de déplacement des habitants de nos territoires jouxtant la frontière suisse. La mise en place du Léman Express s'accompagne d'une refonte complète de la tarification des transports publics sur le Grand Genève. Il devient par exemple possible d'acheter un seul ticket permettant d'emprunter le bus dans l'agglomération annécienne, puis le train jusqu'à Genève et enfin les TPG à Genève.
La mise en route du Léman Express s'accompagne dès le jour J par une modification assez conséquente du réseau de bus et tramway TPG. Ainsi, même si pour le territoire de la CCG et Chevrier en particulier, l'impact de ce nouveau RER paraît limité en regardant la carte du réseau, il faut tout de même noter la création de la ligne de bus n°76 « Viry-La Plaine » ainsi qu'une augmentation légère du nombre quotidien de TER entre Bellegarde et Saint-Julien.

Déplacements Modes Doux

Les études techniques en vue de la création de l'itinéraire Euro-Véloroute ViaRhôna reliant le tronçon actuel passant à Chevrier vers Annemasse ont été finalisées durant cette année. Cette voie verte, majoritairement réalisée en site propre, reliant successivement Vulbens, Valleiry, Viry, Saint Julien puis Collonges-sous-Salève, permettra des activités cyclistes de loisir, mais aussi incitera à la pratique quotidienne du vélo, de la marche et autres activités de loisirs pour les habitants de la CCG.
Les travaux de création de la portion de piste cyclable du Bois de Vosogne à Valleiry permettant de ne plus passer en vélo par la route des bois de Chancy commenceront durant l'hiver.

Pour découvrir le réseau du Léman Express, faire une simulation de trajet et de tarifs en ligne : www.lemanpass.com

Sortie au Plateau des Glières

Les 29 et 30 Juin 2019, le comité de jumelage organisait une rencontre montagnarde sur le plateau des Glières.
Le but était de découvrir un espace montagnard de notre belle Haute-Savoie et de parcourir un lieu historique qui a pris une place symbolique dans notre mémoire et dans celle du conflit de 1939-45.
Une vingtaine d'Allemand avaient fait le déplacement depuis Mossingen et ont été accueillis dans des familles françaises.
Un double programme avait été prévu : pour les bons marcheurs d'une part mais aussi un parcours plus facile pour ceux qui voulaient plutôt faire une découverte touristique du secteur.
Le premier groupe est parti le samedi matin du pont de pierre pour rejoindre l'alpage de Champ Laitier par le sentier vertigineux du Pas du Roc. Ce sentier creusé dans la paroi pour descendre le bois nécessaire à la verrerie construite dans la vallée à côté du village d'Usillon a laissé quelques sensations fortes aux marcheurs. Même s'il est bien protégé, il ne faut pas avoir le vertige !

Sentier du Pas du Roc

L'arrivée dans l'alpage paisible de Champ Laitier était la récompense, avec ses troupeaux de nos plus belles vaches de Savoie ! Après le pique-nique dans la forêt, le franchissement de la montagne des Frêtes nous a permis de rejoindre la maison du plateau où l'autre groupe, monté en voiture nous attendait.
Un guide du mémorial nous a alors conduits sur le sentier de mémoire qui rappelle les principaux événements dramatiques des mois de février et mars 1944. Malgré des parachutages d'armes, les maquisards furent assiégés d'abord par la milice puis par un groupement tactique de chasseurs alpins de la 157eme division de réserve de la Wehrmacht. 120 maquisards y ont laissé leur vie dont 16 en déportation. La visite s'est achevée par un moment de silence dans le monument de Gilioli. C'est un des rôles du jumelage de pouvoir relire et dépasser les moments douloureux qui ont marqué notre histoire franco-allemande.

Ce moment émouvant a ensuite fait place aux réjouissances dans le Chalet de la Constance où nous étions hébergés pour la nuit. Un repas au clair de lune nous a été servi avec les célèbres beignets de pomme de terre fort appréciés par nos amis allemands.
Après une nuit dans le dortoir du refuge, le groupe des marcheurs expérimentés est monté à la Montagne des Auges (1822m) à travers forêts et alpages verdoyants et fleuris puis est redescendu par des chemins inhabituels. Tout le monde s'est retrouvé pour manger dans les bois de la Haute Fillière dans une ambiance vraiment fraternelle.
Cela a été vraiment un temps de rencontre et d'amitié comme le jumelage sait en organiser depuis plus de 20 ans ! L'Europe n'est pas seulement une lourde administration tatillonne et bureaucratique, mais c'est pour nous des visages amis, des rencontres d'une grande humanité et la volonté de dépasser des préjugés historiques tenaces.

Bernard GAUD – Membre du Bureau du Comité de Jumelage

Le trentième anniversaire du Jumelage sera célébré les 9 et 10 mai 2020

Rentrée scolaire

Début septembre, pour la rentrée scolaire 2019/2020,

67 élèves étaient inscrits à l'école, ainsi répartis dans 3 classes :

- La classe Maternelle (PS-MS-GS) avec 23 élèves
- La classe des CE1 – CE2 : 19 élèves
- La classe des CP et des CM1-CM2 : 25 élèves

Ces effectifs permettent de travailler dans de très bonnes conditions, à la fois pour les enseignants mais aussi pour les enfants.

Une trentaine d'élèves en moyenne fréquentent chaque jour la cantine ; à noter que pour répondre à la législation en vigueur, le prestataire fournissant les repas propose une fois par semaine un repas végétarien.

En ce qui concerne les inscriptions en ligne aux services périscolaires tout semble bien fonctionner à la satisfaction du personnel qui en assure la gestion, mais aussi des parents pour lesquels ce mode d'inscription est plus rapide et plus pratique.

APE comme 3 Pommes

Parce que nous avons la chance d'avoir des maîtresses pleines de projets pour nos enfants, il est important d'avoir une APE dynamique avec des membres actifs pour financer ces activités.

Après notre participation à la fête des pommes et Halloween, les prochaines manifestations programmées sont les suivantes :

Jeudi 19 décembre 2019
Spectacle de Noël (chants, visite du Père Noël, remise de cadeaux aux enfants, buffet canadien)
Dimanche 9 février 2020:
Thé dansant au Centre Ecla
Samedi 21 mars 2020
Défilé du carnaval suivi d'une boom
Vendredi 26 juin 2020
Kermesse avec des jeux pour toute la famille

Vous avez un peu de temps? Vous avez des muscles, des idées ou simplement de la bonne volonté? Ca tombe bien! Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour permettre l'organisation des différentes activités. Si vous souhaitez nous rejoindre, même ponctuellement, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant par mail: **ape.chevrier@gmail.com**

Vos enfants vous remercient !

Préparation du repas à la fête des pommes

Voici à quoi ont servi les fonds récoltés l'année dernière

Suite à l'assemblée générale du 15 octobre dernier, Mme Carine DAMIEN est la nouvelle Présidente de l'APE.

L'automne en maternelle

L'automne est pour nous l'occasion de parler des pommes, du fruit en lui même et de sa culture. Nous avons donc enfilé nos baskets et sommes allés dans les vergers de notre joli village de Chevrier. Nous avons été gentiment accueillis par les arboriculteurs. Ils nous ont expliqué la vie dans les vergers et quel était leur travail tout au long de l'année. Nous avons réfléchi ensemble de quoi avaient besoin les pommiers pour bien pousser. Ensuite, nous avons eu le droit de ramasser les pommes tombées des arbres, elles étaient délicieuses ! *Basile* a aimé ramasser les pommes, *Ella* a préféré les manger.
Le lendemain, nous avons confectionné une compote de pommes grâce à notre récolte.

« Mes fruits préférés en automne, c'est les noix et les pommes » (Thibaut)
« Moi je préfère les châtaignes et les poires » (Meryl)
« J'aime l'automne parce qu'on peut sauter dans les feuilles » (Evan)

Visite dans les vergers d'Atout Pom

Les fruits d'automne

Je me suis bien régalé
De fruits d'automne
Je me suis bien régalé
Avec la pomme du pommier

Refrain
Il n'faut surtout pas manger
Le gland du chêne
Il n'faut surtout pas manger
Le marron du marronnier

Je me suis bien régalé
De fruits d'automne
Je me suis bien régalé
Avec la poire du poirier

Je me suis bien régalé
De fruits d'automne
Je me suis bien régalé
Avec la figue du figuier

Page des CE1- CE2

C'est parti pour une année « Sciences » !

Chaque semaine, les élèves des trois classes de l'école se mélangent et participent à des ateliers « Sciences ». Trois thèmes sont proposés à chaque période : **l'eau, l'air et l'énergie** pour la première période. De mystérieuses boites ont également fait leur apparition durant ce début d'année. Les élèves de la classe de CE1-CE2 ont écrit des articles pour expliquer tout cela.

L'air
On avait deux bouteilles. Il y avait une bouteille avec un bouchon et une bouteille sans bouchon. On a essayé d'écraser la bouteille avec le bouchon mais on ne pouvait pas parce que l'air était coincé dans la bouteille. La bouteille sans bouchon, on pouvait la plier. On a aussi fait un parachute pour voir comment il plane.
Ethan - Léa - Liwane - Mathys - Safwan

L'eau
Nous avons eu de l'eau et d'autres liquides. Par exemple, nous avons mélangé du lait avec de l'huile.
C'est de l'huile qui était au-dessus et le lait en dessous parce que le lait est plus lourd que l'huile. C'était génial !
Clara – Eden - Kay - Louise – Malicya

L'énergie
A l'expérience n°1, on a fait monter une perle avec de l'air. Le groupe a passé une ficelle dans la perle. Le groupe a accroché la ficelle sur le pic. Le pic allait sur une boite. Il fallait faire monter la perle avec de l'air. Par exemple, on a mis des pinces à linge sur le pic et on a soufflé dessus.
A l'expérience n°2, on devait faire voler un nounours. Un groupe a utilisé des ballons et un sèche-cheveux, ça a marché. A l'expérience n°3, on devait faire avancer un kapla. Avec les aimants, ça marche !

Kéonïs - Malo - Robin

Les boites mystérieuses
On a essayé de deviner ce qu'il y avait dans les boites. Nous avons fait des expériences sur les boites. On a pris des aimants et on a mis l'aimant sur les boites pour voir si quelque chose s'accrochait. On a secoué les boites. On les a pesées et senties. A la fin, on a ouvert les boites. On a découvert ce qu'il y avait dedans.
Alex - Célya - Lucas - Loucas - Sacha

Page du Cours Moyen

Notre voyage en Allemagne au mois de juin 2019

L'année dernière, en fin d'année scolaire, nous sommes partis en voyage en Allemagne, près du lac Bodensee, pendant 4 jours et nous en gardons de formidables souvenirs.

L 'auberge de jeunesse

L'auberge de Ravensburg dans laquelle nous étions hébergés était grande. On occupait six chambres, deux de quatre et quatre de six, les chambres n'étaient pas de la même taille. Après le repas du soir on faisait du ping-pong,du volley-ball,du tobbogan et du basket.

Mardi 18 juin nous sommes allés sur l'île de **Mainau** sur un bateau qui était énorme (3 étages en tout). Nous avons mis 10 à 15 min pour traverser une grande partie du lac de Constance. Nous avons visité la très belle île de Mainau et pour le retour, la car a embarqué sur un grand bateau qui nous a permis d'arriver bien plus vite à l'auberge.

Le Musée Zeppelin

Au musée Zeppelin, nous avons vu des dirigeables.
Les dirigeables sont des gros ballons d'air.
Après la 1er guerre mondiale, on a du tous les brûler,
mais on a réussi à garder un moteur en le cachant dans une étable. Un dirigeable mesure 375 mètres le plus souvent. Il peut porter 12 personnes. En tout ils sont 50 personnes à peu près dans un dirigeable. Avec un tel engin, on peut faire le tour du monde (en faisant des arrêts) !

Le mercredi 19 juin nous sommes allés sur le sommet de **Bregenz** en téléphérique puis nous sommes descendus avec une guide. On a vu des animaux : des lapins, des cerfs .

Nous avons aussi visité un très grand aquarium, avec des requins, des raies…, ainsi que, le jeudi, notre dernier jour en Allemagne le musée Ravenburger. On y a joué à plein de jeux de société.

On a mangé beaucoup de saucisses, des Brötchen, de la charcuterie au petit déjeuner...C'était délicieux !!!

Comité des Fêtes – C'est reparti !

Après plusieurs année passées à sommeiller, l'association communale historique **« La Touvière »** a repris ses activités au printemps 2019. Forte d'une quinzaine de membres actifs et motivés en 2019, ce comité des fêtes se propose d'animer la vie des Chevriérois en organisant au cours de l'année plusieurs activités et fêtes permettant de se rassembler pour des moments simples et festifs à l'image de notre beau village.

Anciens habitants ou nouveaux résidents, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas à venir gonfler les rangs de l'association en prenant contact avec son président :
Philippe Carrière – 06 82 10 66 44 – philou.carriere@gmail-com
Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Le 14 juillet

Cette année c'était le tour de Chevrier d'organiser le 14 juillet. Le comité des fêtes s'est investi complètement dans l'organisation du repas. Un orchestre a animé la soirée couronnée par un magnifique feu d'artifice. De nombreux Chevrièrois de tous âges, mais aussi des habitants des communes voisines étaient présents et ont apprécié la fête et son organisation. Merci aux bénévoles pour leur soutien - C'était un beau moment !

Après l'organisation de ce 14 juillet et du Réveillon du 31 décembre, un concours de pétanque (en mai) et quelques autres projets sont au programme en 2020.

L'assemblée générale de la Touvière aura lieu le 20 février prochain.

CHEVRIER
Pays du Vuache

Retrospective 2019

Voeux du Maire

Repas des Aînés

Nettoyage de printemps

50 ans MJC

Fête de l'école - spectacles

14 juillet

Cérémonie du 16 août

Crédit photos : S.Caron

Fête des pommes

Dans les cadre des 50 ans de la MJC du Vuache,
les P'tites Vuacheries, festival itinérant, ont vu le jour du 2 au 10 juillet.

Porté par une équipe de 30 bénévoles et l'équipe salariée de l'association, ce road trip culturel s'est déroulé sur 9 communes : Chevrier, Valleiry, Savigny, Minzier, Jonzier, Vers, Chenex, Dingy en Vuache et le final à Vulbens.
Théâtre, Musique, Déambulations, Pyrophonie, jeux, l'art de rue a été représenté sous toutes ses formes avec un public très nombreux tous les soirs

Chevrier - photo S.Caron

Chenex - photo S.Caron

Valleiry

Associées à la Cie Lyonnaise «Le Vieil'art », les P'tites Vuacheries ont reçu un accueil formidable tout au long de leur périple. Cette belle aventure vécue en famille la plupart du temps, a bénéficié d'une météo très clémente et ainsi le village des P'tites Vuacheries s'est déplacé en toute quiétude.
Bravo à tous les bénévoles, aux communes partenaires de la MJC, aux différents services municipaux pour cette collaboration...
On se dit à bientôt ?
Car croyez-nous... Ce n'est pas terminé !

Service communication de la MJC du Vuache

Théâtre Escapade – octobre 2019

Pour cette édition 2019, Janry et Anna Varnel avaient choisi de nous emmener dans la jungle amazonienne à la rencontre des autochtones, bien évidemment en compagnie de nos chères pensionnaires de l'Ehpad qui ont un peu la tête ailleurs ! Décors et costumes très réussis, comédiens et comédiennes toujours aussi impliqués, message sur la préservation d'un mode de vie naturel loin du consumérisme : tout y était pour nous faire passer un bon moment !
La recette de la buvette et les dons récoltés par l'association Escapade lors du spectacle sont reversés sous forme d'aide aux handicapés de la région.

Agenda culturel

Renseignements et réservations :
tél. 04.50.04.30.45 – www.mjcduvuache.com
Actus MJC : facebook.com/mjcvuache/

1er trimestre 2020

Janvier : Samedi 25 – Centre Ecla Vulbens
Destination Russie : une journée pour partir à la découverte de ce pays et de ces grands espaces
Au programme : conférence, repas et opéra humoristique et musical

Février : Vendredi 14 à 20h30 – l'Etincelle à Vulbens
Another Kind of Magic spectacle hommage à Queen

Mars

Cumulo Nimbus	La toute petite compagnie – Humour et poésie Salle A. Fol à Valleiry, mercredi 18 mars
Carré de femmes	La Troupe du Vuache – Théâtre comédie L'Etincelle à Vulbens, du 14 au 29 mars
Festival du film vert	

Et la MJC c'est aussi la culture au quotidien avec

Le Cinéma à l'Etincelle à Vulbens tous les lundis
En partenariat avec Cinébus, tous les lundis à 20h30 , la MJC vous propose de venir découvrir un cinéma de qualité avec des films récents et également des films que vous ne verrez pas dans les grandes salles.

En plus de tarifs très bas, vous profitez d'une salle très confortable de plus de 230 places, équipée d'un projecteur numérique et d'un écran de 50 m2 et tout cela à deux pas de chez vous ! Toutes les deux semaines, des séances de cinéma qui s'adressent plus particulièrement au jeune public sont proposées.

La Bibliothèque au Centre Ecla à Vulbens
A l'heure du tout numérique, il est important de donner le goût de la lecture à nos enfants dès le plus jeune âge et de retrouver nous-mêmes le plaisir de lire ! L'inscription est gratuite si vous êtes adhérent à la MJC. La bibliothèque est ouverte les lundis et mardis de 17h à 19h et le mercredi de 10h à 12h.

Programme de Université Populaire du Vuache au Salève:

Café philo : « La démocratie et le philosophe » lundi 13 janvier 20h15 Ciné Rouge et Noir à St Julien
Livre du mois : « Une femme » d'Anne Delbée mardi 21 janvier 20h00 Bibliothèque Ecla à Vulbens
Conférence : « Pesticides, perturbateurs endocriniens et santé : un dossier accablant »
lundi 27 janvier 20h00 Maison des Habitants à St Julien
Café citoyen : « La démocratie au défi de l'économie et de l'environnement »
lundi 10 février 20h00 Maison des Habitants à St Julien

Nous contacter : Université Populaire du Vuache au Salève
vuache@upsavoie-mb.org

Agenda

Décembre 2019

Jeudi 19 : Rencontre des Aînés à 14h30 - Vulbens
Jeudi 19 : Noël de l'école à 18 h – salle communale

Janvier 2020

Vendredi 17 : Vœux du maire à 19 h

Février 2020

Dimanche 9 février après-midi : Thé dansant organisé par APE au Centre Ecla

Mars 2020 : Elections municipales

Dimanche 15 : 1er tour
Dimanche 22 : 2e tour

Bonnes fêtes !